

Séance du 12 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le douze du mois d'avril à neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 04/04/2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Janine AMAR, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	7
En exercice	7
Qui ont pris part à la délibération	7
Date de la convocation	04/04/2025

Présents : Mesdames AMAR Janine et ROUSSIN Christine, Messieurs BASQUIN Lilian, BUR Frédéric, LIEVAUX Émilien, MIRANDA Raphaël, BROCHEC Frédéric.

Absents : 0

Secrétaire de séance : BROCHEC Frédéric.

Objet : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024	Délibération n°2025-04-05
--	---------------------------

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2024 dressé par le Receveur qui s'établit ainsi :

Résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2023	Part affectée à l'investissement exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	-22 181.97 €		31 695.41 €	9 513.84 €
Fonctionnement	109 542.38 €	22 181.97 €	17 524.77 €	104 885.18 €
Total	87 360.41 €		49 220.58 €	114 399.02 €

Considérant que les chiffres du compte de gestion dressé par le Receveur de la collectivité sont identiques à ceux du compte administratif,
Considérant que le compte de gestion dressé par le Receveur n'appelle ni observation ni réserve de la part de l'ordonnateur,

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion du budget communal 2024 dressé par M. le Receveur.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire de Valouse,
Janine AMAR

POUR : 7
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0


